

Dijon, le 15 juin 2017

Handicap : Vers une réponse accompagnée pour tous en Bourgogne-Franche-Comté

Une centaine d'acteurs régionaux impliqués dans la prise en charge du handicap seront réunis lundi 19 juin, à Dijon, autour de la démarche « réponse accompagnée pour tous ».

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA) organisent une journée interdépartementale sur le déploiement de la démarche nationale « réponse accompagnée pour tous ».

Ce temps fort, programmé dans chaque région, se déroulera lundi 19 juin, salle Camille Claudel, à Dijon, en présence de Pierre Pribile, directeur général de l'ARS et de Stéphane Corbin, directeur de la compensation de la perte d'autonomie à la CNSA.

Représentants des conseils départementaux et des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), des établissements et services médico-sociaux, de l'Education nationale, des usagers...une centaine de participants sont attendus pour partager des retours d'expériences conduites dans les quatre départements, « territoires pionniers » où la démarche a été mise en œuvre dès 2016 : la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, l'Yonne et le Doubs.

Une « réponse accompagnée pour tous » se fonde sur les recommandations du rapport Piveteau (2014) avec trois mots d'ordre :

- « Zéro sans solution » : au moins une réponse, même imparfaite doit être apportée à toutes les personnes en situation de handicap ;
- Un « devoir collectif » : la responsabilité de tous ;
- Le « parcours de vie » : partir de la personne ou de ses besoins et non de l'offre existante.

D'une logique de places à une logique de réponses

L'enjeu pour les acteurs consiste à passer d'une logique de places à une logique de réponses, modulaires et innovantes.

La journée régionale sera l'occasion d'illustrer les quatre axes de la feuille de route :

-le dispositif d'orientation permanent (il s'agit par exemple de construire collectivement, en mobilisant tous les acteurs, une solution transitoire à un enfant qui n'a pas encore de place en IME et non plus seulement d'ajouter son nom à une liste d'attente),

-la territorialisation des réponses (exemple de Handiconsult pour l'accès aux soins dans le Jura),

-la dynamique des pairs, ou comment les usagers sont associés (saynètes de personnes en situation de handicap psychique),

-l'accompagnement aux changements (habitat dit inclusif, formation des professionnels de santé de la maison de santé de Chenôve à l'accueil des enfants autistes).

La « réponse accompagnée pour tous », et plus généralement le parcours des personnes en situation de handicap, figurent parmi les grandes priorités de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté intégrées à son futur projet régional de santé (PRS).

L'ensemble des départements sont concernés par la démarche dès 2017.



Contact Presse :
Lauranne Cournault
Tél. 03.80.41.99.94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr